Lynn Lapostolle
1998/02/01

Portrait des cours de mise à niveau

Bilan d'enquête

Dans le but de revoir, de façon éclairée, leur cours de mise à niveau, six des enseignantes et enseignants de français du cégep du Vieux Montréal, dont les responsables du CAF, ont demandé et obtenu un dégagement l'hiver dernier. C'est dans ce contexte que **Lynn Lapostolle** a cherché, au printemps 1997, à recueillir le plus de renseignements possible sur les cours de mise à niveau dans les collèges. Pour ce, elle a fait parvenir un questionnaire aux coordonnatrices et coordonnateurs des départements de français. Le présent article constitue en quelque sorte un bilan partiel de cette enquête.

Au printemps 1997, alors que je recueillais des renseignements sur les cours de mise à niveau, j'ai envoyé un questionnaire dans chacun des collèges du Québec. La première partie du questionnaire servait à établir un portrait général de la situation des cours de mise à niveau au sein de l'établissement ; la seconde, à obtenir des renseignements précis sur ces cours. Des enseignantes et enseignants de 30 collèges, dont 5 privés, ont généreusement répondu à l'appel. Pour les besoins du présent article, j'ai ajouté à leurs propos les

renseignements au sujet de la situation au cégep du Vieux Montréal.

Voici, pour 14 des 39 questions posées, une synthèse des réponses obtenues à chacune. Ces questions sont d'intérêt général.

Votre collège impose-t-il un cours de mise à niveau à une partie de sa clientèle ?

Oui, dans presque tous les cas. Un seul collège (privé) n'offre pas de cours de mise à niveau.

Si vous offrez un cours de mise à niveau, de quel type de cours s'agit-il ?

- un cours de 45 heures (28 collèges) ;
- deux cours, soit un cours de 45 heures et un autre de 90 heures (5 collèges) ;
- un cours de 90 heures (un collège) ;
- un cours de 60 heures (un collège) ;
- un cours de mise à niveau de 45 heures jumelé au premier cours de littérature (deux collèges[1]).

Comment sélectionnez-vous la clientèle du cours de mise à niveau ?

Par la voie :

- d'un test maison (12 collèges) ;
- de la partie de la note de cinquième secondaire qui porte sur l'écriture (8 collèges) ;
- de la note de l'examen ministériel de cinquième secondaire, volet langue (4 collèges) ;
- de la note de français de cinquième secondaire (3 collèges) ;
- de la note de l'examen ministériel de cinquième secondaire (2 collèges) ;
- de l'une des données du secondaire, en y ajoutant d'autres renseignements (un collège) ;
- de la moyenne pondérée du secondaire (un collège).

Quelle est la fréquence d'erreurs moyenne à l'entrée en mise à niveau ?

D’un établissement à un autre, la fréquence d’erreurs varie de 6 à 40[2].

Quel est le pourcentage des élèves inscrits en mise à niveau qui terminent la session ?

Le taux de persévérance le plus faible est de 20 p. 100 ; ailleurs, 100 p. 100 des élèves terminent la session.

À l’automne de 1996, quel a été le taux de réussite dans ce cours ?

Quelques collèges n’ont pas répondu à cette question, mais, selon les données obtenues, de 15 à 90 p. 100 des élèves qui ont suivi le cours de mise à niveau l’ont réussi[3].

Quels sont les ouvrages obligatoires dans ce cours (manuel de base, cahier d’exercices, dictionnaires, grammaires, etc.) ?

ANTONIADÈS, Éléonore, Natalie BELZILE et Hélène RICHER.
Apprendre à bien écrire par les textes littéraires.

BÉLANGER, François.
Guide autodidacte de révision grammaticale.

BELZILE, Thérèse.
Précis de rédaction et de grammaire.

BESCHERELLE.
L’Art de conjuguer.

BLED, Édouard et Odette.
Cours supérieur d’orthographe.

BRETON, Robert.
Le Savoir-faire.

BROUILLET, Claire et Damien GAGNON.
Le Mentor.

CLAMAGERAU, Sylvie *et al.*
Le Français apprivoisé.

DÉRY, Diane et Marie SAINT-MLEUX.
Programme d'exercices progressifs.

GRÉVISSE, Maurice
Précis de grammaire.

LAURIN, J. et R. JACOB.
Ma Grammaire.

LECLERC, Jacques.
Le Français pour l'essentiel.

MAISONNEUVE, H. et C. CALABRETTA.
Syntaxe, accords et ponctuation.

POIRIER, Marcel.
Grammaire.

ROBERT, Paul.
Le Petit Robert.

ROUSSELLE, J. et coll.
Grammaire visuelle pour la révision de texte (GPR).

STIÉVENART, Alain
Parfen.

THERRIEN, Michel.
Le Nouveau Code grammatical.

VILLERS, Marie-Éva de.
La Grammaire en tableaux.

VILLERS, Marie-Éva de.
Multidictionnaire des difficultés de la langue française.

Bien sûr, plusieurs collèges recommandent l'utilisation de notes de cours maison.

Imposez-vous la lecture de textes, littéraires ou autres, aux élèves ?

Dix-huit collèges imposent la lecture de textes ; neuf collèges ont répondu « non » à cette question.

Quels types de rédaction exigez-vous ?

Dix-huit collèges exigent des rédactions de forme imposée seulement ; trois, de forme libre seulement ; six, de formes imposée et libre.

De quelle longueur ces rédactions sont-elles ?

La longueur des rédactions exigées varie de 100 à 750 mots.

La réussite du cours de mise à niveau dépend-elle de l'addition de plusieurs notes ou de la seule performance en langue ?

Dans quatre collèges, la réussite du cours dépend de la seule performance en langue.

Si vous avez fixé un seuil de réussite en ce qui concerne la fréquence des erreurs, par exemple une erreur aux 15 mots, quel est-il ?

La fréquence des erreurs fixée comme seuil de réussite varie de 10 à 25.

Si vous connaissez des problèmes de discipline ou de motivation dans ce cours, quels sont-ils ?

Les problèmes semblent nombreux, selon les commentaires fournis. Certains reviennent plus d'une fois : absentéisme, irrégularité, passivité, incapacité intellectuelle, absence d'investissement de temps et d'énergie, de motivation, haine envers l'école, situations personnelles difficiles, mésestime de soi, bavardage, tentative de manipulation en cas d'absence, abandon, pensée magique, immaturité, manque d'efforts, négligence, sensation de persécution, inconstance, contestation du classement, retard dans la remise des travaux.

À ce jour, avez-vous pris des moyens pour contrer ces difficultés ?

Un certain nombre de solutions ont été essayées pour pallier les difficultés : perfectionnement avec Ulric Aylwin, encadrement serré, fréquentation du centre d'aide en français, jumelage avec monitrices et moniteurs afin d'apporter de l'aide individuelle, ajout d'un livre de lecture et de la tenue d'un journal intime ou d'un journal de bord, rédaction de textes portant sur les difficultés éprouvées, séances de motivation, ateliers notés, convocations, fermeté, contrôles de lecture, tests, exercices notés, expulsion du cégep après deux échecs, tutorat, suivi par les API, travaux pour obtenir le droit de subir les examens.

Conclusions

Quelles conclusions tirer de ces renseignements ? Peut-être, dans un premier temps, qu'une partie de la réalité nous échappe. Ainsi, la très grande majorité des élèves qui suivent un cours de mise à niveau n'ont généralement pas l'habitude de fréquenter la langue écrite soutenue. Ce niveau de langue leur est, pour la plupart, totalement inconnu, et ce, même après onze années d'études. De plus, à ce jour, si la réforme de l'enseignement collégial nous a imposé de nouvelles règles de conduite, les ordres d'enseignement primaire et secondaire n'ont pas encore vécu de grands bouleversements qui auraient fait en sorte que les élèves qui entrent dans les collèges à l'heure actuelle auraient été formés différemment de leurs prédécesseurs en matière de langue écrite. Peut-être aussi, dans un second temps, que l'entraide reste la

solution la plus avantageuse qui soit et pour nous et pour nos élèves. En ce sens, plusieurs avenues nous semblent envisageables, entre autres un débat sur une norme provinciale de la langue écrite collégiale ou une série de moyens visant la formation continue des enseignantes et enseignants (de langue comme de littérature). Enfin, tout comme les hommes et les femmes qui dispensent le cours de mise à niveau, ce dernier a mille et un visages, et cette liberté d'enseignement de chacune et chacun, bien réelle, constitue mille et une occasions de « toujours tout remettre en question » (Simone de Beauvoir).

1 Deux cégeps, soit les cégeps du Vieux Montréal et de Saint-Félicien, ont ajouté cette dernière possibilité à leur éventail de choix de cours à l'automne 1997. Retour

2 La fréquence d'erreurs se calcule en divisant le nombre de mots par le nombre d'erreurs. Ainsi, la fréquence d'erreurs pour un texte de 300 mots qui compte 20 erreurs s'élève à 15, c'est-à-dire que la personne qui l'a écrit fait une erreur tous les 15 mots. Retour

3 Dans le questionnaire, on ne demandait pas de distinguer les élèves qui suivaient le cours pour la première fois des élèves le suivant pour une deuxième, troisième, voire une quatrième fois. Retour

Lynn Lapostolle

Professeure de français et coresponsable du CAF, cégep du Vieux Montréal